

L'Atelier Citoyen est une association indépendante et non politique, de dialogue, d'idées et d'expertises citoyennes, créée en 2014 pour travailler sur le réaménagement de l'aéroport de Nantes Atlantique. Il a publié un grand nombre de ses travaux (sur www.ateliercitoyen.org) : l'aérogare, la piste, la circulation et les trajectoires aériennes, l'économie et les emplois, la finance, le bruit, les transports en commun, l'urbanisme. En 2018, il devient l'Atelier Citoyen Nantes Atlantique pour laisser la possibilité de créer d'autres ateliers citoyens sur d'autres sujets.

Déplacer l'aviation légère ?

La présence à Nantes Atlantique d'aéroclubs et d'avions privés, n'est pas neutre dans l'espace aéroportuaire. Les bâtiments et les hangars qui les abritent se situent au cœur de la plateforme et rendent le réaménagement bien compliqué. A l'occasion du réaménagement de l'aéroport, il faut se poser la question de modifier l'emplacement dédié à l'aviation légère.

L'aéroclub est un grand oublié du dossier de concertation ! Aucun document ne le cite...

Une aviation légère à l'origine de la plateforme et toujours très présente

A Nantes Atlantique, l'aéroclub de Loire Atlantique a été créé dans les années 20, il est le premier utilisateur de Château Bougon en 1932, il dispose actuellement de 9 avions. La plateforme nantaise héberge également un 2ème aéroclub, celui d'Airbus (3 avions) ainsi que de 12 à 15 avions de type aéroclub : de propriétaires privés, voire d'entreprises comme Sodebo, Abalone...



A Nantes Atlantique, une emprise importante de l'aéroclub en plein cœur de l'aéroport... Il y aurait de nombreux avantages au déplacement (au moins partiel) de l'aéroclub à un endroit moins central.

Définitions

L'aviation générale et d'affaires se définit comme toute forme d'activités aériennes civiles à l'exclusion des activités militaires et des activités de transport aérien commercial (source FNAM-DGAC oct.2013 et FAA).

Dans ce document, nous désignerons par le terme générique « aéroclub » l'ensemble de l'aviation légère qui est basée à Nantes Atlantique. Cette terminologie a également été utilisée par la Médiation en 2017.

Au total l'aéroclub (voir définition dans l'encadré ci-dessus) à Nantes c'est **environ 25 avions plus les bâtiments et les hangars qui les abritent.**

Alors qu'on étudie le réaménagement de Nantes Atlantique, il convient de s'interroger sur la place de l'aéroclub qui occupe **une place importante et stratégique en plein cœur de la plateforme** (photo aérienne ci-contre).

Les options proposées dans le dossier de concertation paraissent ne pas remettre en cause cet emplacement, ce qui rend **beaucoup plus compliqués (donc coûteux) les futurs travaux de réaménagement.**

Au moins une partie de la zone dédiée à l'aéroclub risque d'empêcher l'implantation de futures aérogares low cost « au contact » du type de celle de Bordeaux (Billi), dans le prolongement du hall 4 actuel.

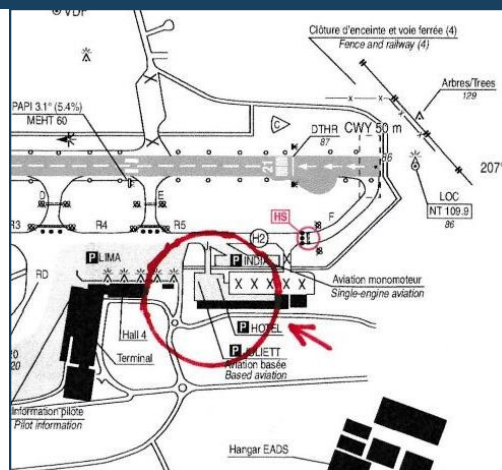
La Médiation de 2017 s'était exprimée au sujet de l'aéroclub : « *Sur une plateforme aéroportuaire accueillant 9 millions de passagers et 80 000 mouvements et à la lumière de cas comparables, la question du déménagement de l'aéroclub pourra alors légitimement être soulevée à moyen-long terme. Le cas échéant, une transition correctement planifiée et des mesures d'accompagnement seront à prévoir.* »

Extrait de l'annexe comparative (p.13).

Un trafic aéroclub fortement en baisse ?

Jusqu'en 2017, ce type d'aviation représentait à Nantes Atlantique entre 18 000 et 20 000 mouvements non commerciaux par an. Ils sont décomptés soit en « locaux » (entraînements sur place), soit en « voyages ». Au fil des années, le nombre de mouvements locaux a diminué fortement (de près de 15 000 en 2014, il est passé à 9000 en 2017), tandis que celui des vols non commerciaux voyages se maintenait, voire augmentait (près de 11 000 en 2017).

Etonnement en 2018 : le nombre de mouvements liés à l'aéroclub a chuté fortement, à la fois pour les vols locaux et pour les voyages ! On compte en 2018 près de 11 000 mouvements non commerciaux, nombre en diminution de 44,6 % par rapport à l'année précédente (tableau ci-dessous).



En rouge :
l'emplacement
de
l'aéroclub

DGAC, partie de la carte d'aérodrome Nantes Atlantique, fév 2019

Pas de tabou sur la localisation de l'aéroclub

Sans aller jusqu'à poser la question du maintien de l'activité aéroclub sur la plateforme comme l'a fait la Médiation, d'autant que le trafic est nettement en baisse, l'Atelier Citoyen estime que la question de son emplacement ne doit pas être taboue.

Par ailleurs, il est utile de reconsidérer les restrictions de vols* concernant ce type d'aviation à Nantes, en regardant notamment ce qui se passe sur d'autres grands aéroports régionaux comme ceux de Montpellier, Nice, Lyon Saint Exupéry, Toulouse, qui **limitent voire interdisent les vols locaux, tours de piste d'entraînement, liés aux aéroclubs**, du fait des nuisances sonores et de la gêne du trafic commercial.

(*) fiche VAC - LFRS p.4 déc.2018 Procédures et consignes particulières / vols d'entraînement

Forte diminution du trafic aéroclub à Nantes Atlantique en 2018

Evolution du nombre de mouvements annuels à Nantes Atlantique, commerciaux et non commerciaux

	2014	2015	2016	2017	2018	variation 2018/2017	variation 2018/2014
Mouvements commerciaux	48 044	49 250	50 615	54 922	58 632	6.8 %	5.1 %
- Passagers	46 571	48 028	49 865	54 055	57 721	6.8 %	5.5 %
- Fret	1 473	1 222	750	867	911	5.1 %	-11.3 %
- Postaux	0	0	0	0	0	0	0
Mouvements non commerciaux	21 896	18 965	18 979	19 685	10 908	-44.6 %	-16 %
- Locaux	14 805	12 608	8 857	8 860	4 923	-44.4 %	-24.1 %
- Voyages	7 091	6 357	10 122	10 825	5 985	-44.7 %	-4.2 %
TOTAL	69 940	68 215	69 594	74 607	69 540	-6.8 %	-0.1 %

Source : UAF & FA

Responsable de cette publication :
Jean-Marie Ravier, président de l'Atelier Citoyen Nantes Atlantique
at.citoyen@gmail.com